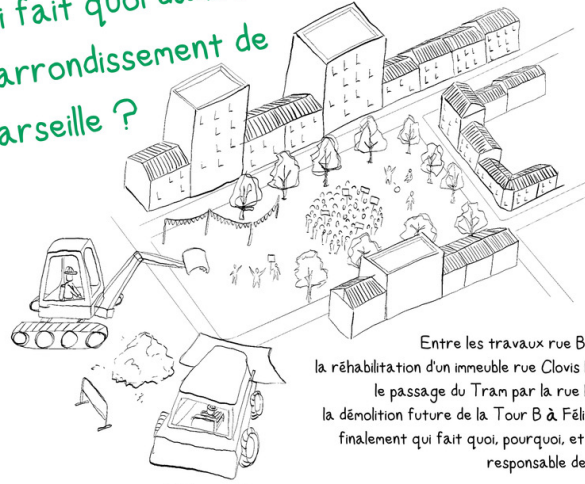


QUI FABRIQUE LA VILLE ?

21 mai 2026, 17h30
à la **Fraternité** Belle de mai
7, bd Burel 13003 Marseille

Qui fait quoi dans le 3eme
arrondissement de
Marseille ?



Entre les travaux rue Bernard,
la réhabilitation d'un immeuble rue Clovis Hugues,
le passage du Tram par la rue Loubon,
la démolition future de la Tour B à Félix Pyat,
finalement qui fait quoi, pourquoi, et qui est
responsable de quoi ?

Euromed, Le Projet Partenariat d'Aménagement, Marseille en Grand : qu'est-ce que chacun
fait dans cette fabrique ? Et quels leviers pour agir en tant qu'habitant ?



Toutes les cartes ont été réalisées par Alexandre Hue (pendant sa période de stage au sein de l'Appel de mai / Fairville) à l'exception de celles reproduites sur les pages 26, 27 et 30 du présent support


EUROMEDITERRANÉE

Établissement Public d'Aménagement - Marseille

Patrick Lacoste



1995
Création d'Euroméditerranée
par décret



Piloter une Opération d'Intérêt National
projet de revitalisation urbaine majeure

Bras armé de l'État en matière d'aménagement, conception et action
de renouvellement urbain et développement économique

Conseil d'administration

9 membres représentant l'État :

Urbanisme
Logement
Budget
Transports
Aménagement du territoire
Collectivités territoriales
Culture
Économie
ville

9 membres représentant les Collectivités :

Région désigné par président
Région désigné par Conseil Régional
Département désigné par président
Département désigné par Conseil Départemental
Métropole
Métropole
Ville
Ville
Ville

1 représentant Grand port de Marseille : désigné par conseil de surveillance

1 personnalité désignée par le premier ministre

Qui finance ?

Tranche 2025-2040 : 249 millions €

État et collectivités apportent 216 millions €

33 millions € à la charge d'Euroméditerranée
en répondant à des appels sur des fonds État

finir l'aménagement du second périmètre, d'Arenc à la Cabucelle,
avec le grand parc des Aygalades

l'établissement intervient sur ses franges,
copropriétés dégradées de Maison-Blanche et du parc Bellevue.

extension des compétences de l'opérateur pour qu'il intervienne ponctuellement ailleurs dans Marseille.



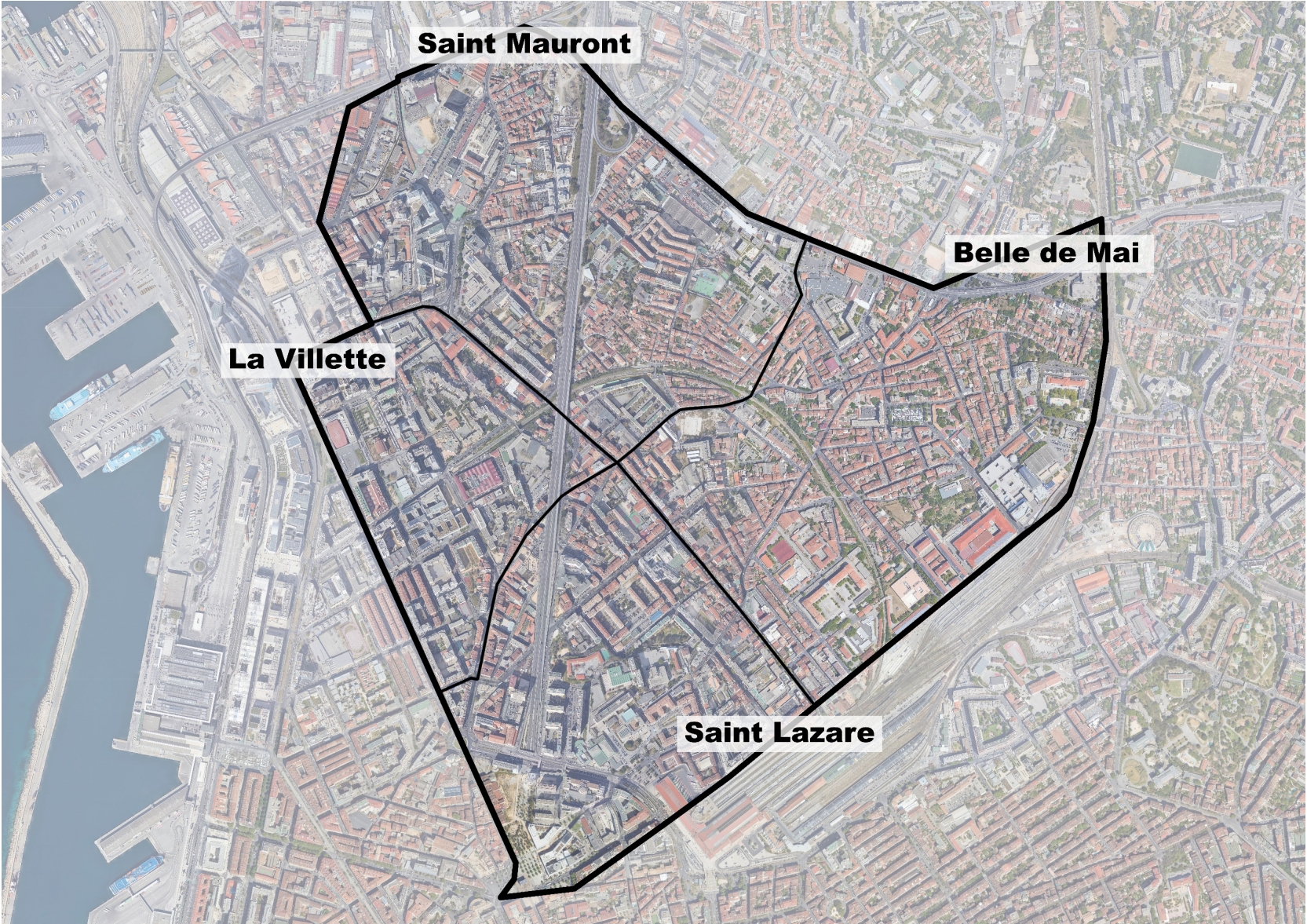


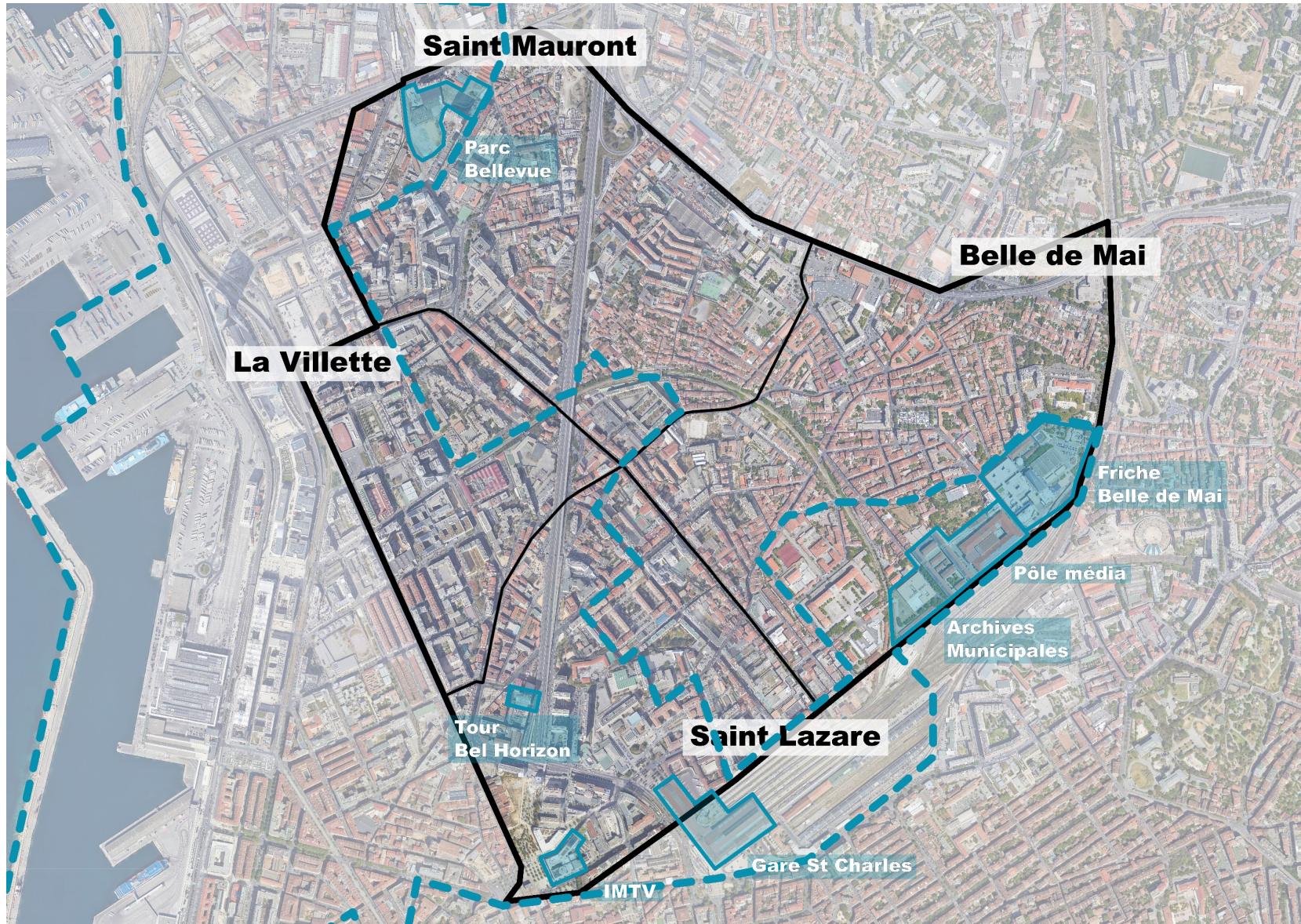
**Périmètre
Euroméditerranée**



**Périmètre 3ème
Arrondissement**

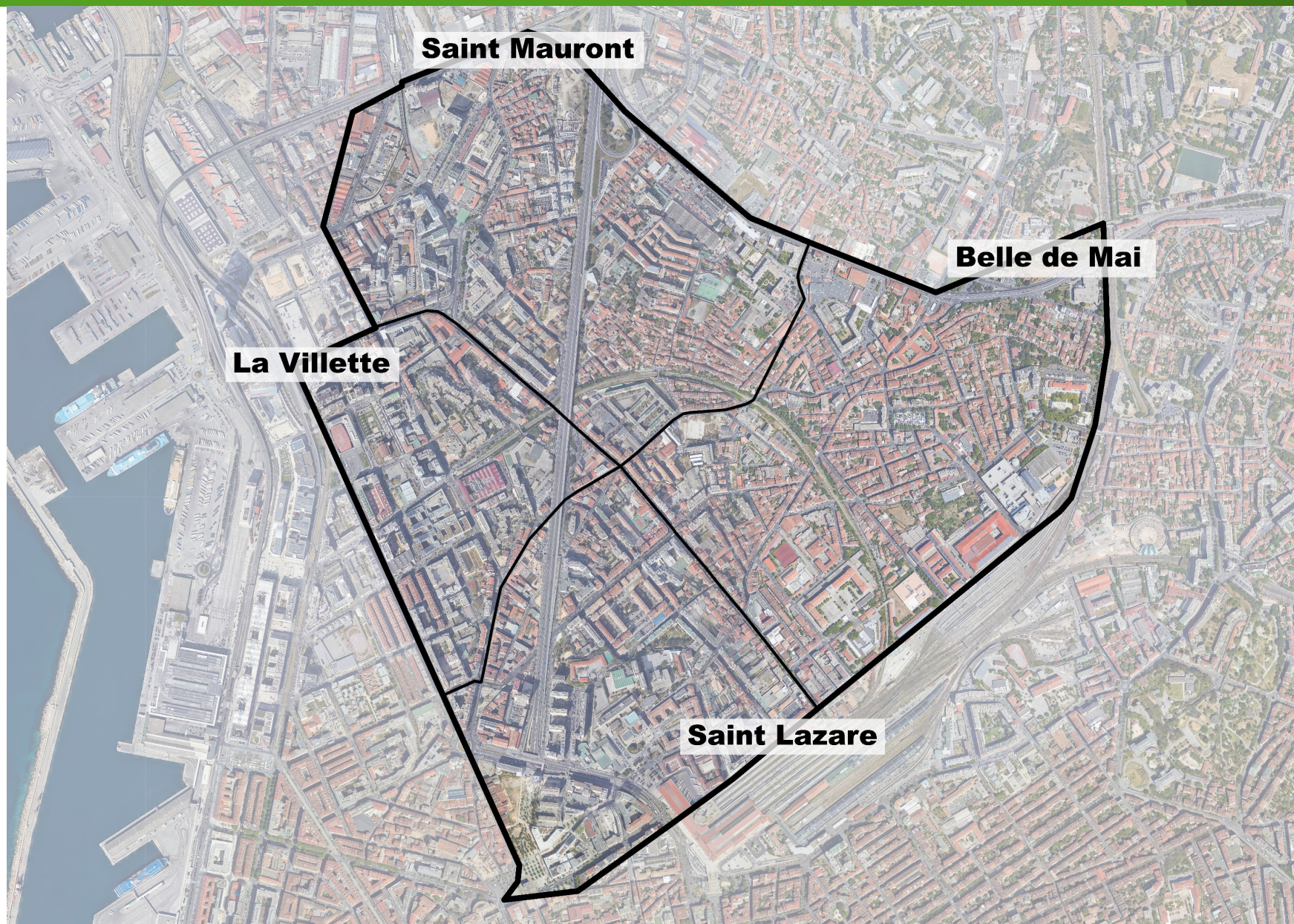
**Périmètre
Euroméditerranée**





ANRU

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
Hélène Froment

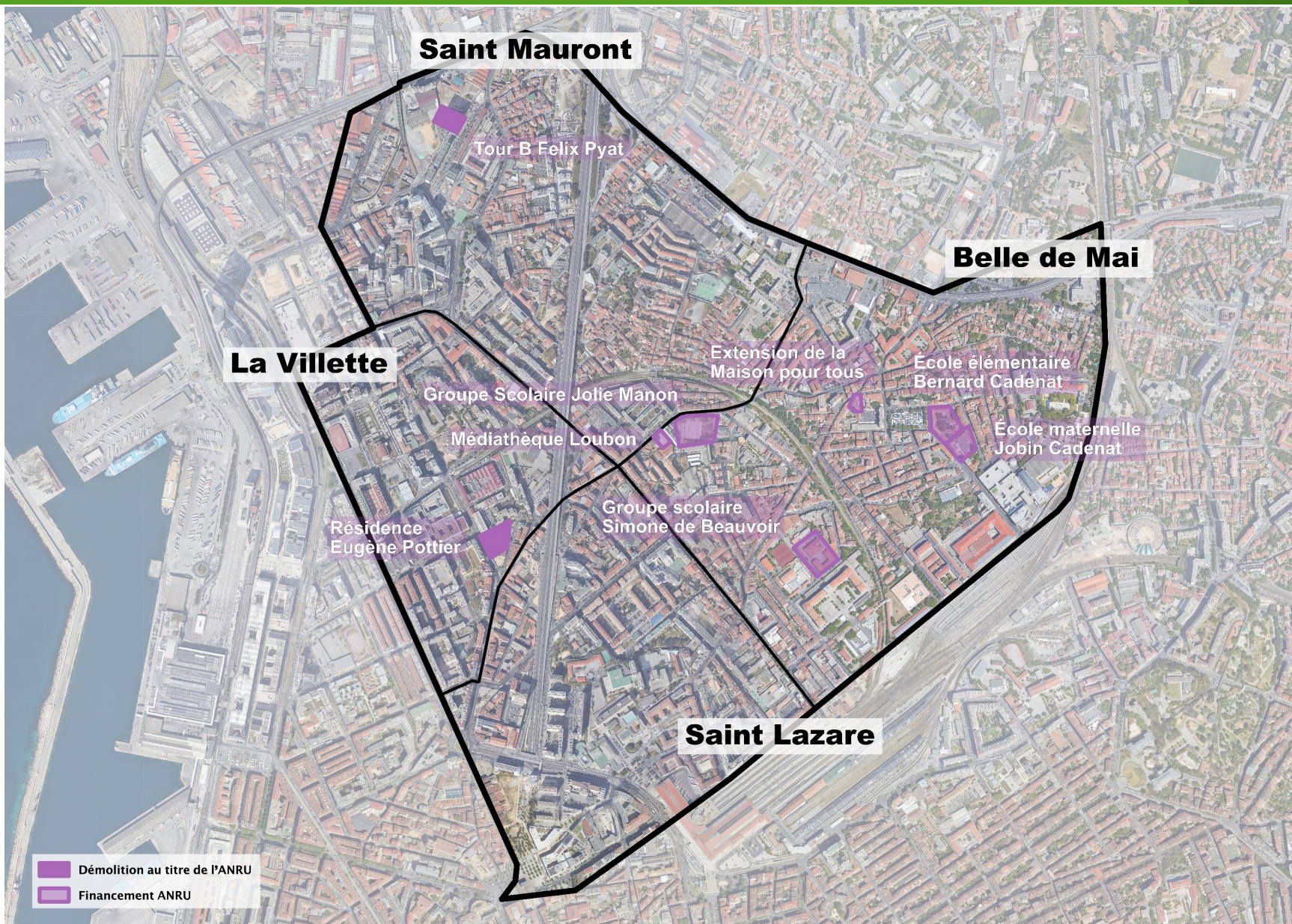


Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare

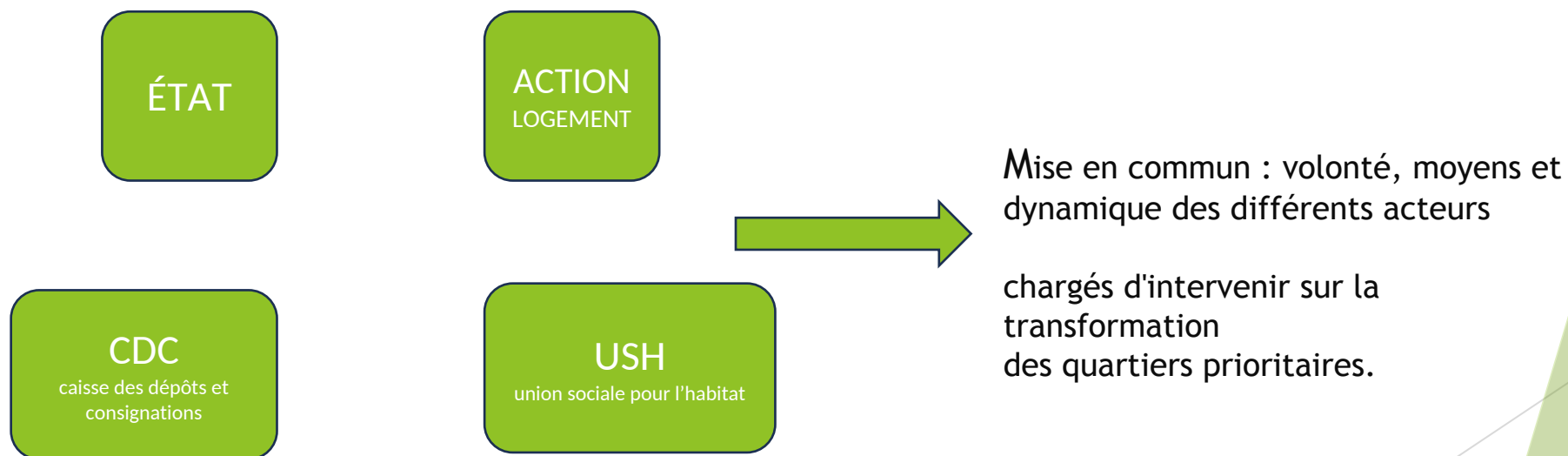




Créée en 2003

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est établissement public industriel et commercial (EPIC) depuis janvier 2021 (loi ÉLAN).

Partenaires principaux et historiques de l'Agence et de ses programmes





Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Budget 2014

12 Milliards €

ÉTAT
1,2 Milliards €

**PARTENAIRES SOCIAUX
ACTION LOGEMENT**
8,1 Milliards €

**CAISSES DES DÉPÔTS
& CONSIGNATIONS**

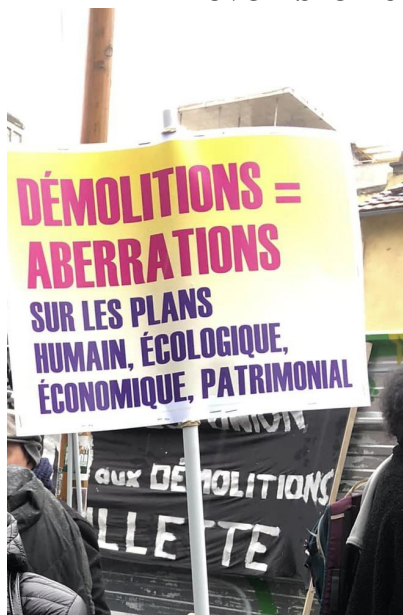
1 Milliards €

Prêt bonifier destiné aux bailleurs sociaux
Via banque des territoires, annoncé en septembre 2025
Pour financer PLAI

**BAILLEURS SOCIAUX
UNION SOCIALE POUR
L'HABITAT**
2,7 Milliards €

Et dans le 3^{ème}, quelques opérations financées par l'ANRU...

École Jolie Manon
novembre 2025



réhabilitation

mais aussi des démolitions :

Tour B, Eugène Pottier, au nom de la mixité sociale (Action Logement)



En 2027, ouverture de
la médiathèque

Et bientôt ANRU 3, pour une relance de la rénovation urbaine

annoncé à Marseille le 23 avril dernier, lancement d'un 3ème programme RU (après PNRU - NPNRU) dans projet de loi sur le logement, article 1, prévu pour l'été 2026 :

- traiter la période 2030-2040
- environ 150 quartiers de tailles différentes (estimation équipe dédiée)

cet ANRU 3 a vocation à traiter toutes les problématiques urbaines et sociales des quartiers concernés.

le président de l'ANRU demande aux parlementaires de

« dépasser les clivages pour redonner tout son sens à la République dans nos quartiers. »

quelle place pour les habitant·e·s ?
avec quels moyens ?

QUARTIERS LIBRES

Alima El Bajnoui

Nous avons choisi de conserver le nom de ce projet d'aménagement d'envergure pour le quartier de la Belle de mai, bien qu'au jour de la présentation ce nom ne soit plus utilisé par les pouvoirs publics. Néanmoins il semblait intéressant de visualiser son tracé au moment de sa conception et d'en expliquer les héritages qui se maintiennent encore aujourd'hui.

elle manière
a ville



QUAND ? QUI ?


- 🕒 Initiation 2014 par la Ville de Marseille
- 🕒 Lancement officiel 2016
- 🕒 **2018** -> Transfert à la Métropole Aix Marseille Provence

SAINT-CHARLES
BELLE DE MAI

quartier libres

Une démarche de consultation et d'ass
des parties prenantes pilotée par la Vill
Marseille au service du projet urbain de
Métropolitaine et du secteur de la Be

QUOI ?

 Projet urbain de développement du Centre Ville de Marseille : 3eme arrondissement

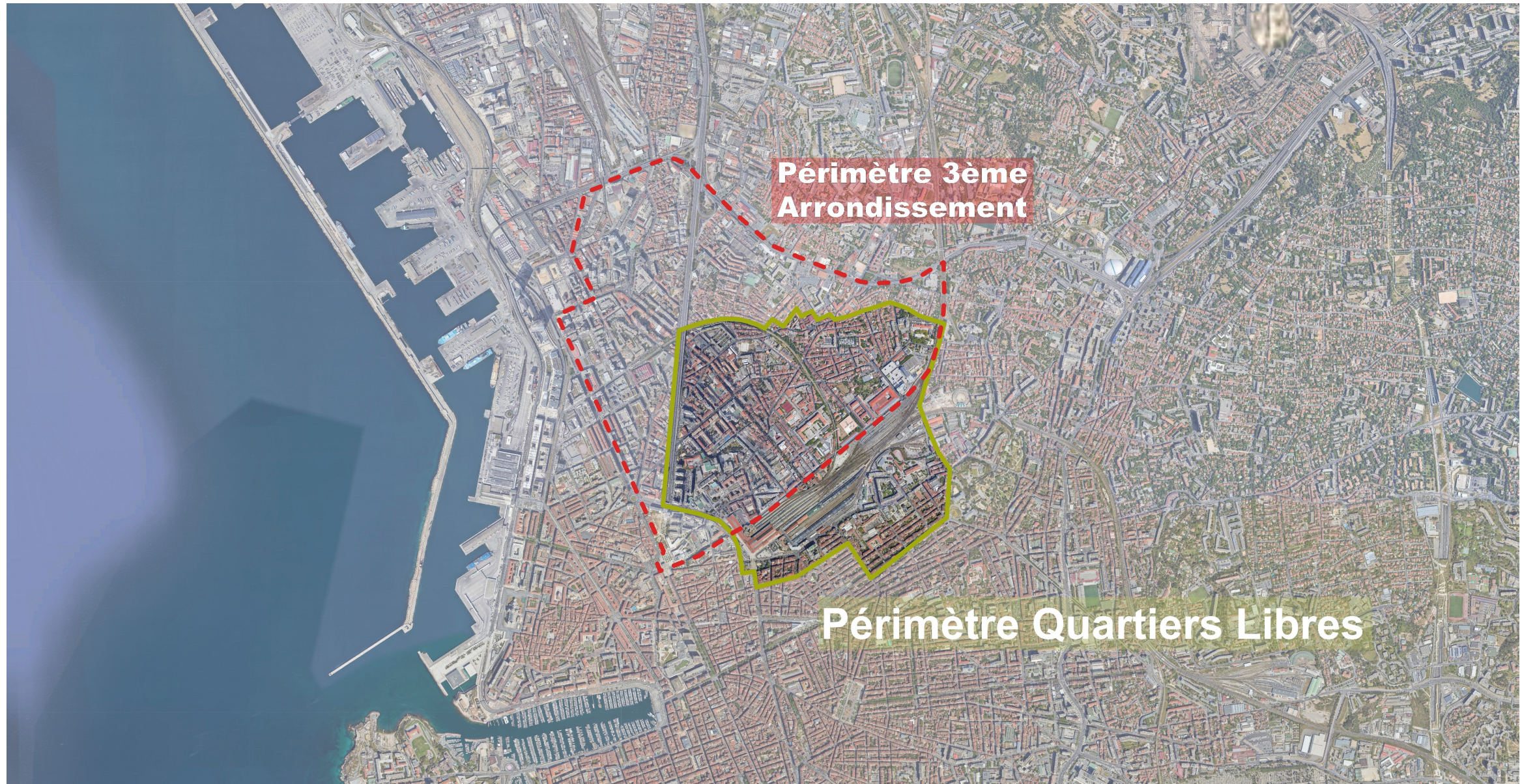
 140 hectares dont :

- ❖ 7 hectares de casernes
- ❖ Gare Saint Charles au Sud jusqu'au boulevard Plombières au nord
- ❖ Autoroute A7 à l'Ouest, quartier chapitre à l'est





Périmètre Quartiers Libres



**Périmètre 3ème
Arrondissement**

Périmètre Quartiers Libres

Quartiers libres : réaliser l'entrée métropolitaine de Marseille

- 🏠 Acquisition des casernes
- 🏠 Doublement de la Gare Saint Charles (horizon 2035): Gare 360°
 - ❖ Arrivée de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
 - ❖ Ouverture de la gare sur le quartier via la rue de Crimée
- 🏠 Rattachement du quartier au centre ville

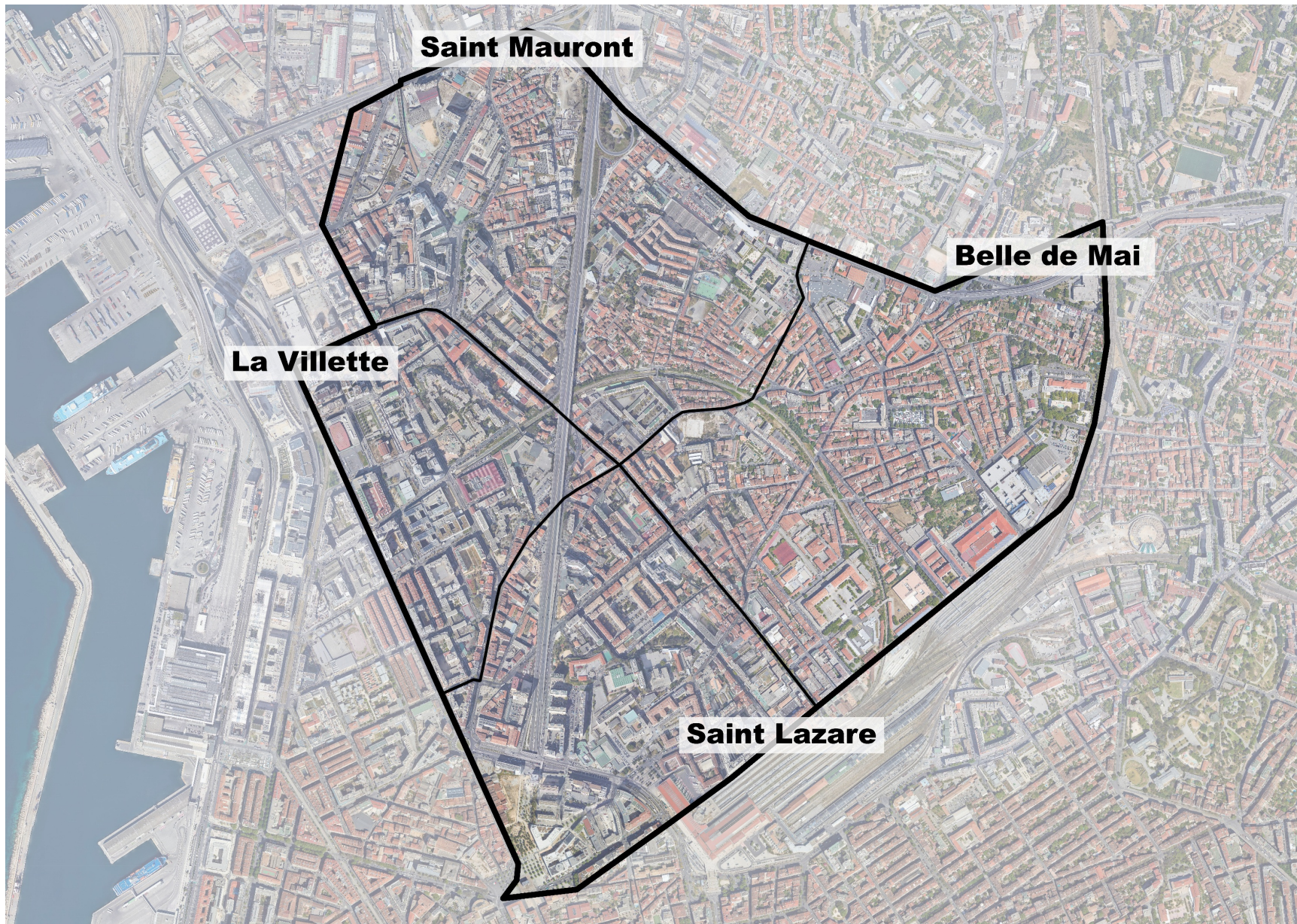


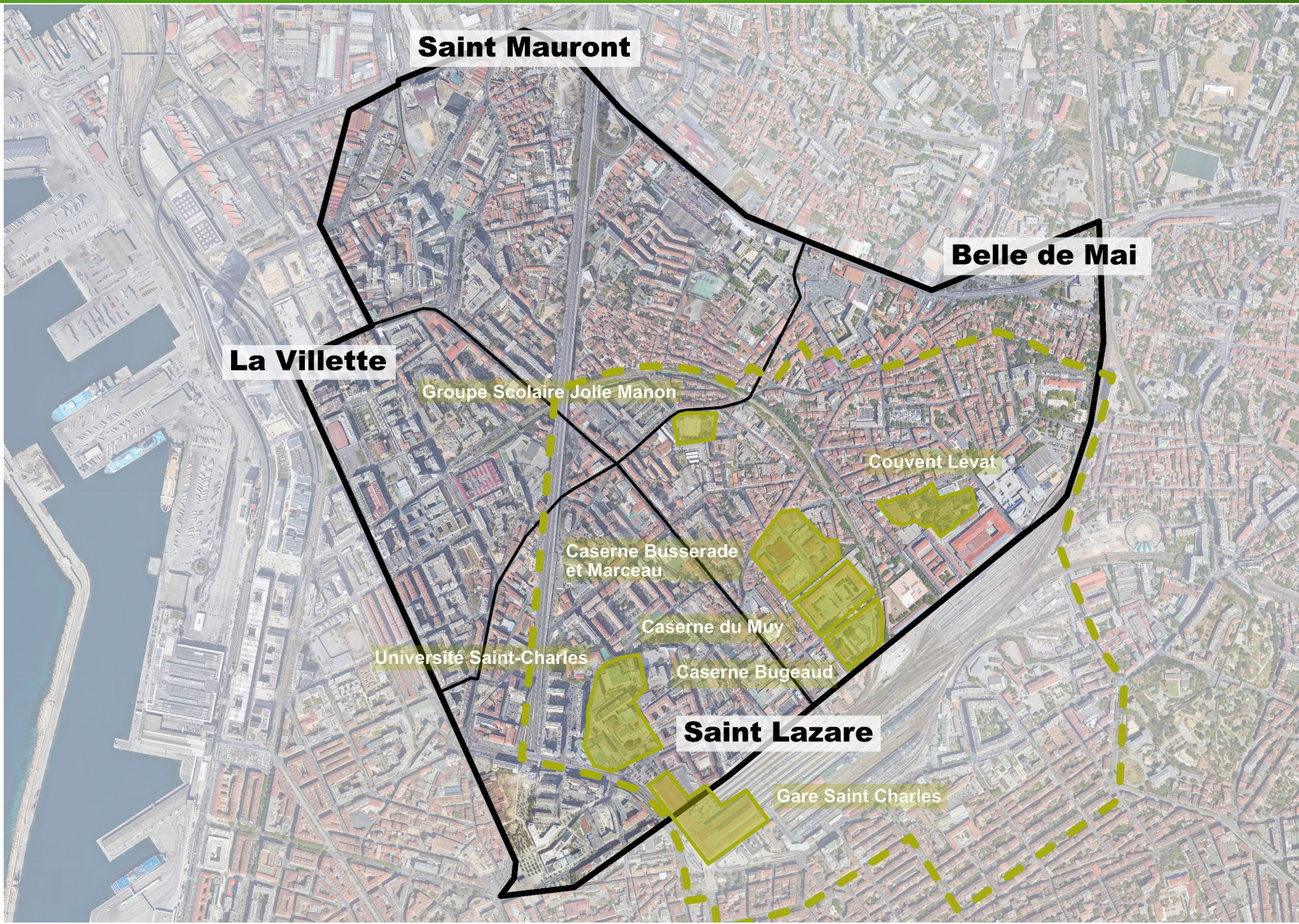
Quartiers libres : réaliser l'entrée métropolitaine de Marseille

Opérations initialement prévues

- ❖ Espace public
 - ❖ Places de poche
- ❖ Espaces verts
 - ❖ 2017 : Achat couvent Levat
 - ❖ Projet de Forêt Urbaine (Caserne du Muy)
- ❖ Logements
- ❖ Commerces
- ❖ Ecoles (Marceau, Jolie Manon)
- ❖ Médiathèque







Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Groupe Scolaire Jolie Manon

Couvent Levat

Caserne Busserade et Marceau

Caserne du Muy

Université Saint-Charles

Caserne Bugeaud

Saint Lazare

Gare Saint Charles

Quartiers libres : réaliser l'entrée métropolitaine de Marseille

 2019 : 5 projets classés prioritaires

❖ Parmi eux :

- ❖ Tunnels Bénédict et National
- ❖ Rue Levat
- ❖ Parvis des écoles National et Pommier



Privé de maison dédiée, le projet urbain “Quartiers libres” peine à exister

DÉCRYPTAGE par [Suzanne Leenhardt](#) le 3 Août 2021  6

QU'EST DEVENU LE PROJET QUARTIERS LIBRES ?

LE PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA)

Alima El Bajnoui

LE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT (PPA) : UN PROJET URBAIN DIT « INTÉGRATEUR »



LE MONITEUR

Territoires ▾

Acteurs ▾

Innovations ▾

Réglementation ▾

Projets ▾

Moniteur +

Accueil > Immobilier > Logement

A Marseille, la Ville et la Métropole approuvent le premier PPA de France

Pour accéder à tous nos contenus, [abonnez-vous au Moniteur - Edition Abonné.](#)

La ville de Marseille et la métropole Aix-Marseille-Provence viennent d'approuver le Plan partenarial d'aménagement (PPA), un nouvel outil créé par la loi Elan. Il est le premier maillon d'une politique coordonnée de lutte contre l'habitat indigne et dégradé avec pour objectif de requalifier, en quinze ans, 1 000 hectares dans le centre-ville de la cité phocéenne.

Christiane Wanaverbecq (Bureau de Marseille du Moniteur)

Publié le 21 juin 2019 à 14h19

● Réservé aux abonnés

Partager ▾

Publicité

QUAND ? QUI ?

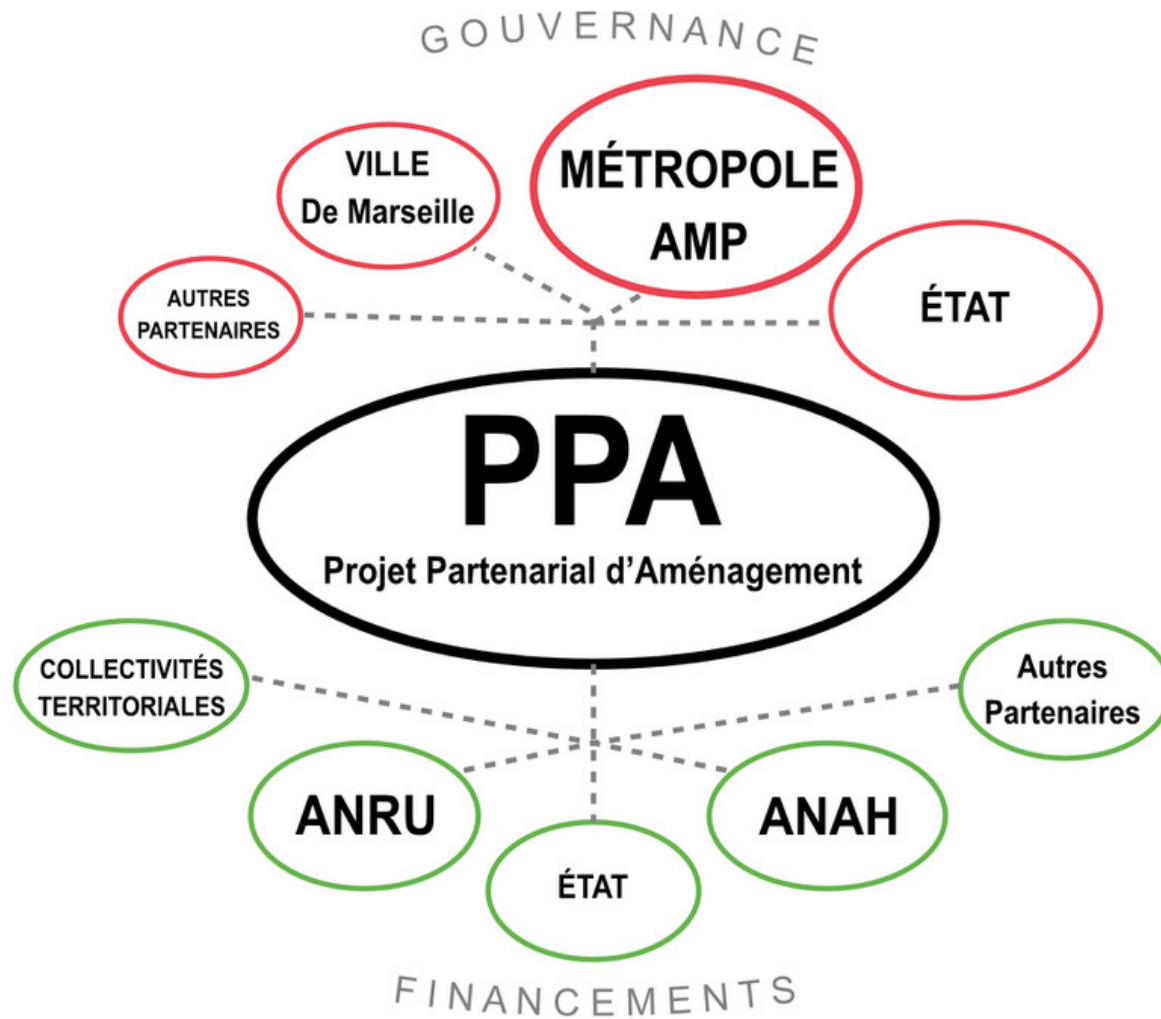
CONTEXTE NATIONAL

- 🏠 Loi ELAN (2018) : Loi sur l'Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique
- 🏠 Contrat entre l'Etat, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale et une commune membre -> réaliser des opérations d'aménagements avec des moyens renforcés

CONTEXTE LOCAL

- 🏠 Approuvé par le Conseil Métropolitain en juin 2019, signé en juillet 2019
- 🏠 Fait suite aux effondrements de la rue d'Aubagne

Schéma des acteurs



QUOI ?

Objectifs



Définit et organise un programme de travail et d'actions partenariales à engager en matière de :

Lutte contre l'habitat indigne et restauration du patrimoine bâti

Amélioration de l'attractivité et de la qualité résidentielle

Redynamisation de la fonction économique et commerciale

Espace public

Mobilités

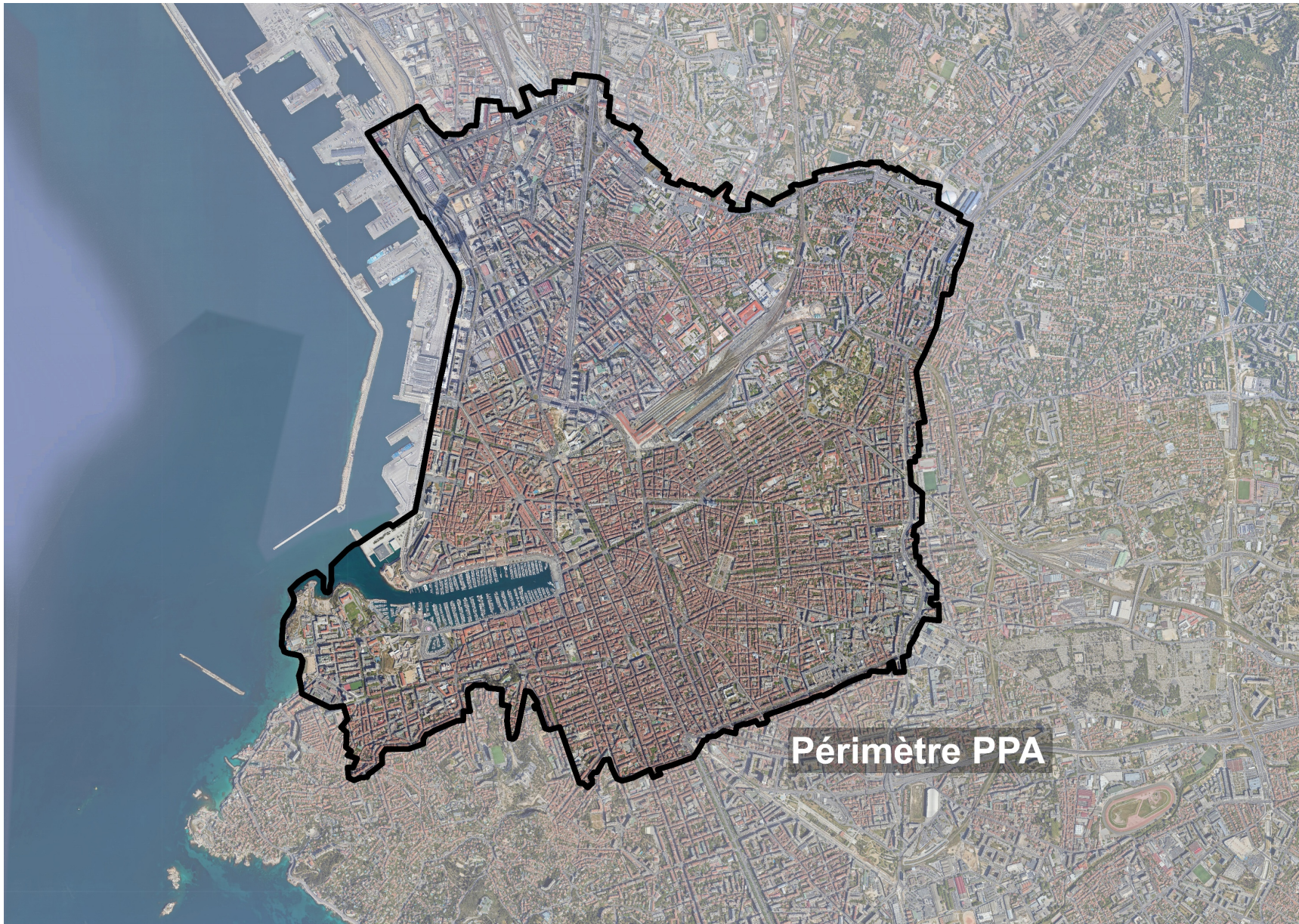
Où ?

Durée : 15 ans

Périmètre :

- 1000 hectares
- 1^{er}, 2^{eme}, 3^{eme}, 4^{eme}, 5^{eme}, 6^{eme}, 7^{eme}, 8^{eme} arrondissements





Périmètre PPA

CONTRAT

« INTÉGRATEUR »

Rien ne se perd...tout nous transforme



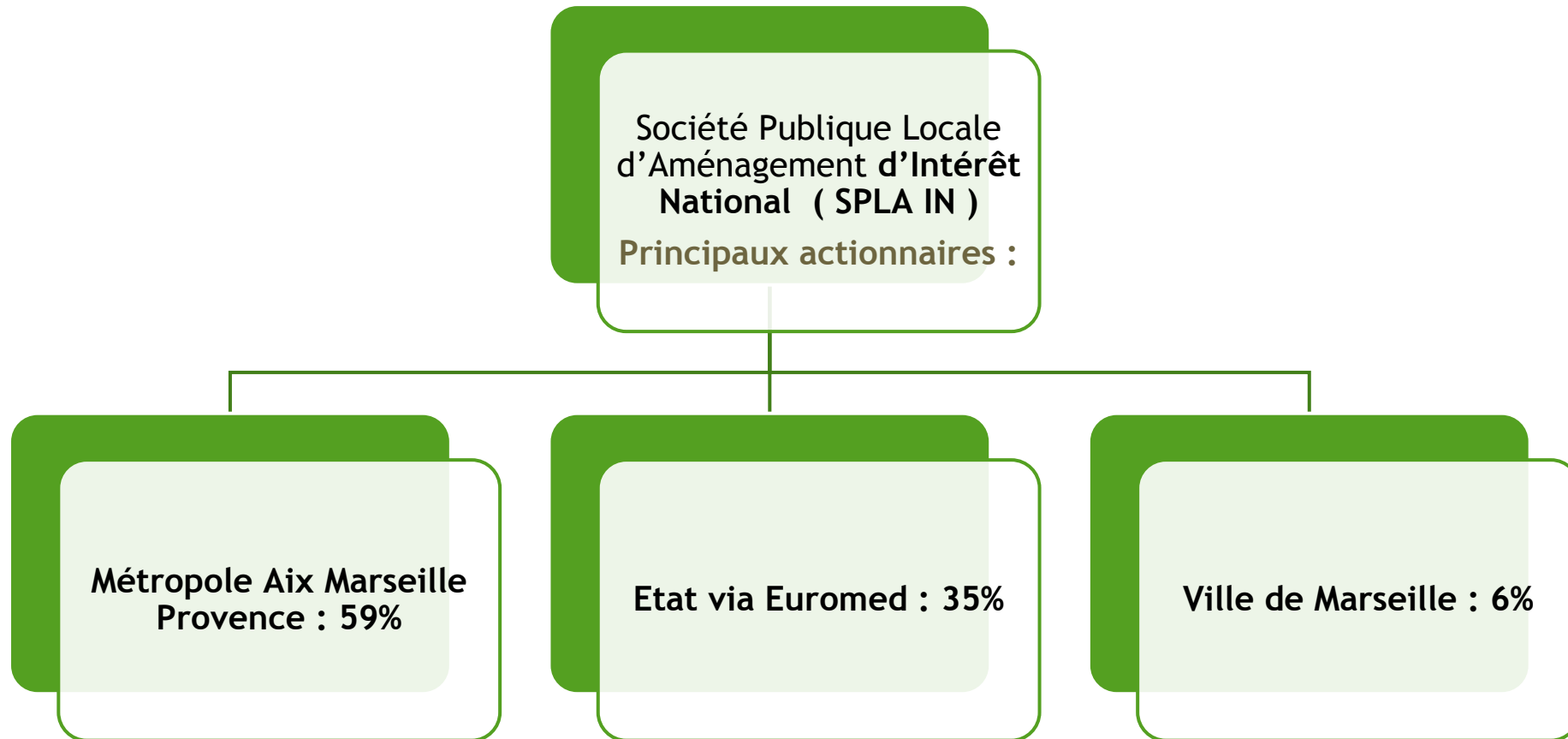
Inclut les principaux dispositifs préexistants attachés aux objectifs du projet :

- Euroméditerranée
- Opération Grand Centre Ville
- Quartiers libres Saint Charles Belle de mai (aujourd'hui -> Gare 360°)
- Périmètres de lutte contre l'habitat dégradé et l'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Périmètres des quartiers prioritaires centraux du contrat de ville
- Valorisation du patrimoine bâti -> périmètre de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)



2 millions d'euros / an : études complémentaires

PPA : Volet opérationnel



PPA : Volet opérationnel

SPLA IN intervient dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH - RU)



4 +1 îlots démonstrateurs

Noailles-Ventre

Noailles
Delacroix

Cœur Belle de
mai

Hoche-Versailles

îlot
diffus/multisites

PPA : Volet opérationnel

SPLA IN intervient dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH - RU)



RECYCLAGE d'IMMEUBLES DÉGRADÉS

PPA : Volet opérationnel

SPLA IN intervient dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH - RU)



Accompagnement des propriétaires privés :
réhabilitation de leur logement

PPA : Volet opérationnel

SPLA IN intervient dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH - RU)



Aménagement des espaces publics de proximité

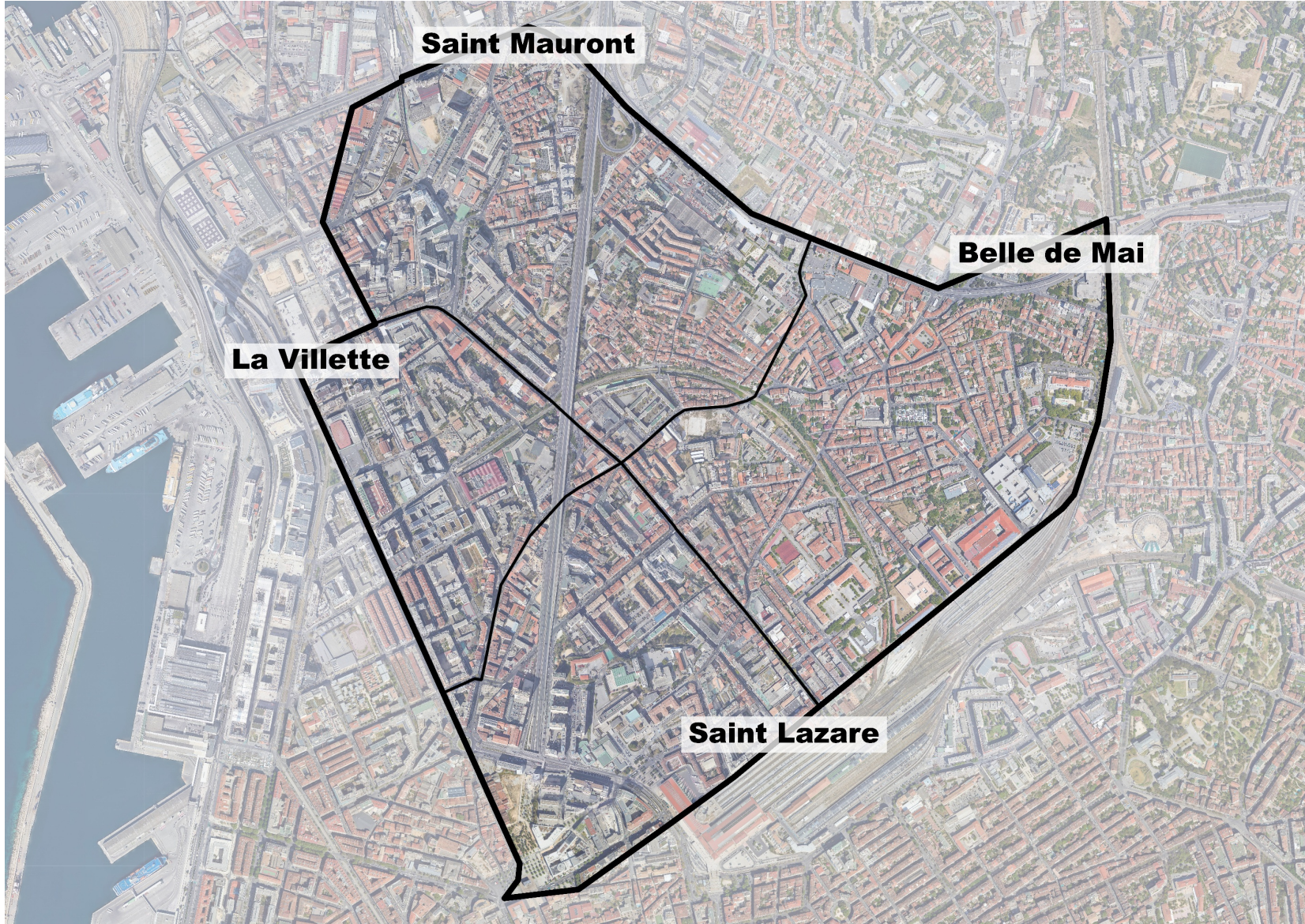
PPA : Volet opérationnel recyclage

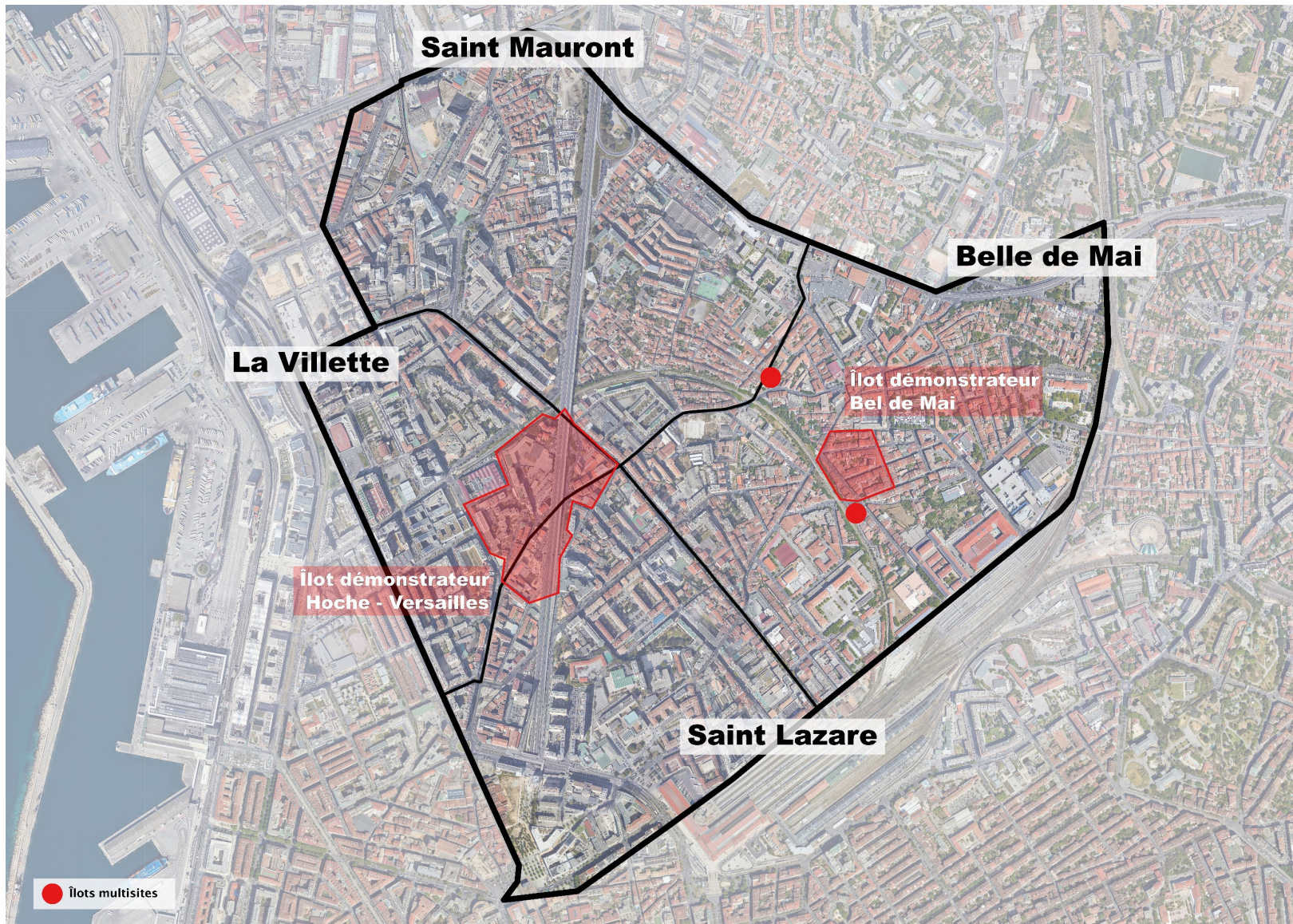
Concession d'aménagement de la Métropole à la SPLA IN

- Noailles (Ventre et Delacroix) :
 - Environ 3 hectares
 - Recyclage de 46 immeubles
- Cœur Belle de mai
 - Environ 2 hectares
 - 35 immeubles
- Multisites :
 - 66 immeubles complémentaires

Concession d'aménagement d'Euromed à la SPLA IN

- Hoche-Versaille :
 - Environ 9 hectares
 - 35 immeubles





Saint Mauront

Belle de Mai

La Vilette

**îlot démonstrateur
Bel de Mai**

**îlot démonstrateur
Hoche - Versailles**

Saint Lazare

● îlots multisites

ADRESSES CONCERNÉES DANS L'ÎLOT COEUR BELLE DE MAI

Source SPLA IN septembre 2024

RUE	N°	MARCHÉ	TRAVAUX	LOCATAIRES/P.O. ?	BAILLEUR	INFOS	ÎLOT
CLOVIS HUGUES	49	SEBASTIEN CORD	19/02/2025		ERILIA	visite chantier 13/7/2025, réception CC février 2026	NON
BATTALA	7 et 9		faisabilité en cours		SOGIMA		NON
BARBINI	8	HUIT ET DEMI	à venir		SOGIMA	appel travaux 16/07/2025	NON
BD NATIONAL	25	HUIT ET DEMI	à venir		ERILIA	appel travaux 16/07/2025	NON
CLOVIS HUGUES	71		diagnostic esquisse			ASSO FONCIÈRE LOGEMENT	OUI
CLOVIS HUGUES	73		diagnostic esquisse			ASSO FONCIÈRE LOGEMENT	OUI
CLOVIS HUGUES	29				ERILIA	mise en sécurité 31/10/25	NON
IMPASSE BLEUE	9			2 locataires		EPF A VENDU À SPLA-IN	NON
CLOVIS HUGUES	61			1 locataire loyer 1948		racheté par EPF (lors du PaP)	OUI

Crédit : Hélène Froment décembre 2025

QUI FINANCE ?

Budget d'investissement estimé à 217 millions d'euros pour les opérations de recyclage des immeubles sur les 4 îlots : 60 % en moyenne financements ANRU (109 millions d'euros)

Accompagnement des propriétaires : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) financements bonifiés aux propriétaires privés

ET LES HABITANT.E.S ?

🏠 La question du relogement : une amélioration de l'habitat et du cadre de vie, **pour qui ?**

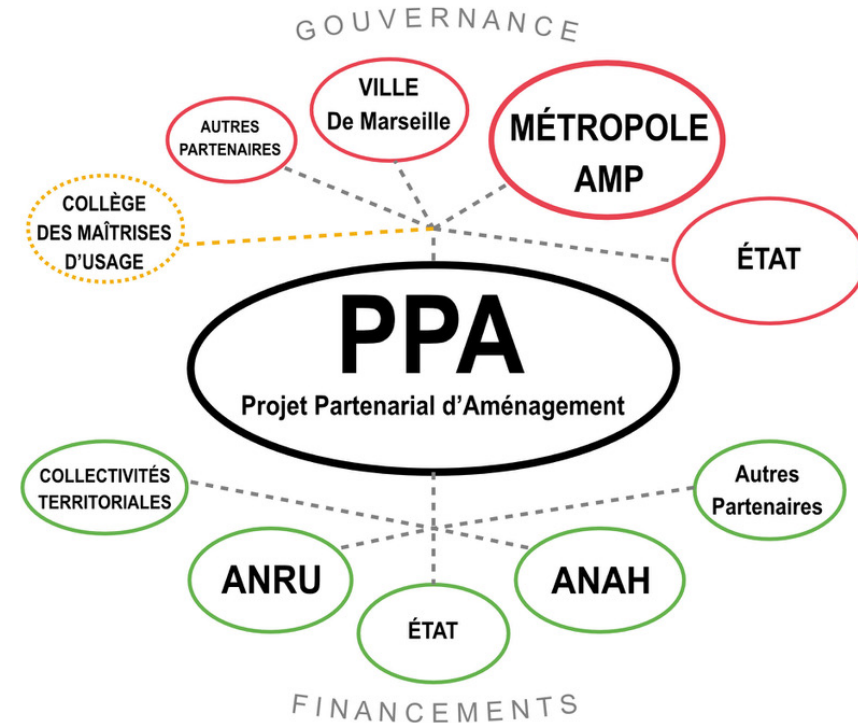
🏠 Vous avez dit Co-construction ?

○ Loi LAMY 2014 (QPV)

○ Article L 103-2 du code de l'urbanisme :

🏠 3° Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article [L. 122-1](#) du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'Etat ;

🏠 4° Les projets de renouvellement urbain



LE PLAN MARSEILLE EN GRAND

Arnaud Dupleix

Un discours au Pharo et puis c'est tout ...

Le discours du Président au parc du Pharo le 2 septembre 2021 annonce un plan exceptionnel pour la ville.

Une promesse de **5 milliards d'euros** et sept grands chantiers : sécurité, écoles, transports, logement, emploi, santé, et ce qu'il appelle le "rayonnement de Marseille", c'est-à-dire le cinéma, le port, la culture.

En réalité, ce discours restera le seul cadre du PMeG.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/09/02/marseille-en-grand>

Une forme de deal entre Marseille, la Métropole et l'Etat , extraits :

« ...vous avez un problème avec vos personnels municipaux et vous avez trop de grèves... »

« ...Comme je suis très ambitieux avec vous, je vous le dis et donc en même temps qu'on investit, Monsieur le maire, moi j'attends de vous que vous réformiez, je sais que vous en avez l'envie... »

De rappeler : en 2018, l'Etat a lancé la réhabilitation de 10 000 logements pour les 15 prochaines années, avec l'aide entre autres d'un triplement de la subvention de l'ANAH, la création de la SPLAIN (2019), etc ...

=> Poursuivre l'ANRU. Simplification des procédures. Accélérer la rénovation des Ilots Belle de Mai, Noailles, Hoche, Versailles, et requalification du centre-ville.



Un plan Ambition ! Mais avec qui ?

Les collectivités :

- La Ville
- La Métropole

Les opérateurs :

- SPLAIN déjà existante du logement
- Future SPLAIN des écoles (la SPEM)



Les financeurs :

- ANRU
- ETAT
- DSIL
- FOND VERT
- Aide directe (Loi de finances)
- CDC
- Ville
- Métropole
- Département
- Bailleur Social
- CDC
- Europe
- ANAH



LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



Agence
nationale
de l'habitat
Anah

5 000 000 000 € c'est beaucoup...



Le contrat Ambition de l'État, Plan interministériel, multi-acteurs, multi-thématique avec une liste de 7 ambitions (source Etat) :

- **Sécurité** : + 500 caméras, + 300 policiers, + un commissariat, + 1 cité judiciaire.
- **Éducation** : 188 écoles publiques à rénover ou reconstruire (une dizaine dans le 3ème)
- **Transports** : prolongement du tramway, métro automatique, nouveaux bus à haut niveau de service. Une partie traversera Belle-de-Mai. (→)
- **Logement** : 4 400 logements à traiter dans le centre-ville, 10 quartiers en rénovation urbaine.
- **Emploi** : des « carrefours de l'entrepreneuriat », dont un installé à la Friche « Le Transforma ».
- **Santé** : modernisation des hôpitaux publics (Timone, Nord, Conception), une « maison des femmes » victimes de violences ouverte fin 2024.
- **Rayonnement** : pôle cinéma à la Belle-de-Mai (Cinéfabrique, studios, antenne de la Cinémathèque), modernisation du port, projet de musée environnemental Odysseo.

En réalité en 2021, peu de choses ont été planifiées et chiffrées, le plan se construit en chemin faisant, sur les opportunités et les grés des avancées.

Et donc, et surtout, sans aucun moyen défini permettant de contrôler l'avancée, et l'impact sur la vie des habitants.

C'est aussi un moyen d'expérimenter et de simplifier les règles d'urbanisme, de revoir le code de l'urbanisme, de redéfinir les périmètres des SPLA-IN, ces sociétés d'aménagement du territoire, vont également construire, réhabiliter et entretenir des bâtiments, de proposer de nouveaux outils de la commande publique, ou bien de nouveaux dispositifs expérimentaux comme les écoles innovantes.

Marseille devient désormais un démonstrateur !

Et la place des habitants ?



Pour chaque thématique, nous avons tenté de lister les dispositifs prévus par le PMeG pour la concertation :

- **Sécurité** : Aucun dispositif identifié
- **Education** : des tables rondes, des rencontres avec les enseignants ont été réalisées pour établir le plan type de l'école marseillaise, en réalité il sera peu respecté, amendé par la suite au gré des réalisations. Chaque projet d'école fait l'objet d'une concertation avec les usagers avec le sentiment que tout est décidé en amont.
- **Transports** : Aucun dispositif identifié / *Groupement d'intérêt public (GIP) Aix-Marseille-Provence Mobilités*
- **Logements** : Le Collège des Maitrisés d'Usage est mis en place (par la force des habitants militants)
- **Emploi** : Aucun dispositif identifié du PMeG
- **Santé** : Aucun dispositif identifié

Sur le plan dans sa globalité, face au manque de dispositifs, la Cour des Comptes a mis en œuvre un Comité de suivi du plan Marseille en Grand composé de trois collèges : Chercheurs, collectivités / Acteurs, Associations, son premier rapport (→) sur la période 2021 - 2023 indiquent entre autres points que le contenu, les méthodes de mise en œuvre et les objectifs étaient insuffisamment formalisés et partagés par les acteurs, et que les objectifs du plan n'ont pas été explicités.

« *L'analyse des conditions d'émergence du plan Marseille en Grand atteste d'une gestation rapide, ramassée sur le premier semestre 2021, sans association préalable suffisante des administrations déconcentrées de l'État, des collectivités territoriales et de la population. Par conséquent, alors même qu'il poursuit une ambition de développement à long terme de Marseille et de sa métropole, le plan Marseille en Grand n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble.* »

« *aucune instance n'a été créée pour assurer le pilotage et le suivi général du plan* ».

Alors que ce comité devait suivre le plan sur sa durée, il ne sera plus convoqué à l'issue de premier rapport, la Présidente de la Chambre Régionale de Comptes a été remplacée.

Sur le troisième ?



Marseille en Grand, depuis 2021 : 11 projets recensés à ce jour dans le 3^e dont 6 écoles du plan SPEM, le pôle cinéma à la Friche, le carrefour Transforama.

Le détail des 15 projets « Marseille en Grand » dans le 3^{ème} :

6 écoles du plan SPEM : Convalescents, Ahmed Litim, Pommier, National, Simone de Beauvoir, Jolie Manon (rue Loubon, en plein cœur de Belle-de-Mai, 13,6 M€ de travaux, livraison annoncée à la rentrée 2025), Bernard et Jobin Cadenat.

Pôle cinéma à la Friche : Cinéfabrique (école de cinéma installée rue Guibal), pôle média Belle-de-Mai, et l'antenne logistique des tournages.

Le Transforama : un « carrefour de l'entrepreneuriat » à la Friche, rue Jobin.

Le Projet Partenarial d'Aménagement Grand Centre-Ville, sur 15 ans, qui doit traiter 182 immeubles dégradés et environ 4 400 logements sur les 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements.

C'est beaucoup, sur un seul arrondissement.

La question n'est donc plus de savoir si l'État investit dans le 3^e, il investit.

La question est pour qui, comment et avec quel résultat ?

Un nième plan ! Et pour ne pas conclure ...



Trois dispositifs, trente ans d'histoire : 1995 : Euroméditerranée I (310 ha) (→), 2007 : Euroméditerranée II (+169 ha vers le nord), 2021 : Marseille en Grand. (2025 : *Euroméditerranée III*)

Ce que les trois opérations ont en commun : le pilotage État, les opérateurs dédiés, l'effet levier financier, le même territoire-cible, les transports comme épine dorsale, avec toujours l'argument de l'attractivité.

À chaque fois :

L'État décide et pilote, pas vraiment les habitants, ni même pleinement la Ville

La création de sociétés spécialisées (opacité accrue) pour mener les travaux, l'EPA Euroméditerranée, puis la SPEM pour les écoles, et la SPLA-IN pour le logement.

L'Effet Levier : l'argent public sert à amorcer de l'argent privé, en résumé l'État investit pour attirer les promoteurs.

Même territoire visé : les quartiers Nord et le centre-ville pauvre.

Même promesse : la mobilité (métro, tramway, bus en site propre) sera au cœur des transformations.

Même urgence : il faut rattraper le retard, rendre la ville attractive, et la faire rayonner.

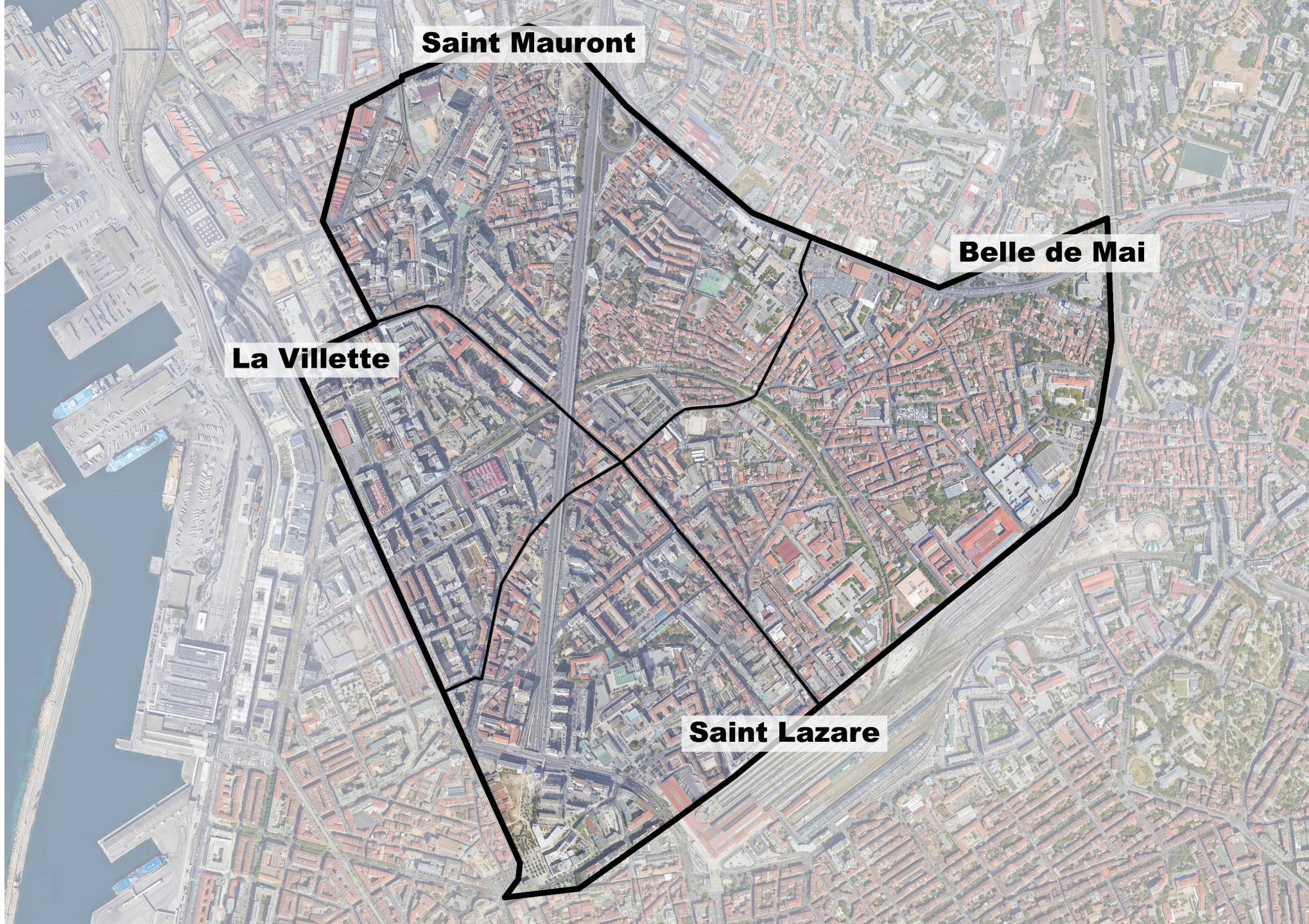
L'attractivité économique in fine justifie l'intervention publique, pas tant l'intérêt des habitants.

Pour autant, les deux dispositifs Euromediterranee et PMEG ne sont pas la même chose :

Euroméditerranée, c'est une **opération d'aménagement urbain délimitée** : un périmètre précis, un opérateur unique qui agit depuis trente ans, un horizon prévu jusqu'à 2040.

Marseille en Grand, c'est un **plan-cadre, sans périmètre géographique précis**, qui empile des mesures dans toute la ville (même celles qui n'étaient pas prévues initialement), sans terme prévu, et avec des opérateurs multiples qui changent souvent.

Pour le dire autrement : Euroméditerranée, c'est un urbaniste qui fabrique un quartier. Marseille en Grand, c'est un plan financier qui finance plein de choses différentes.

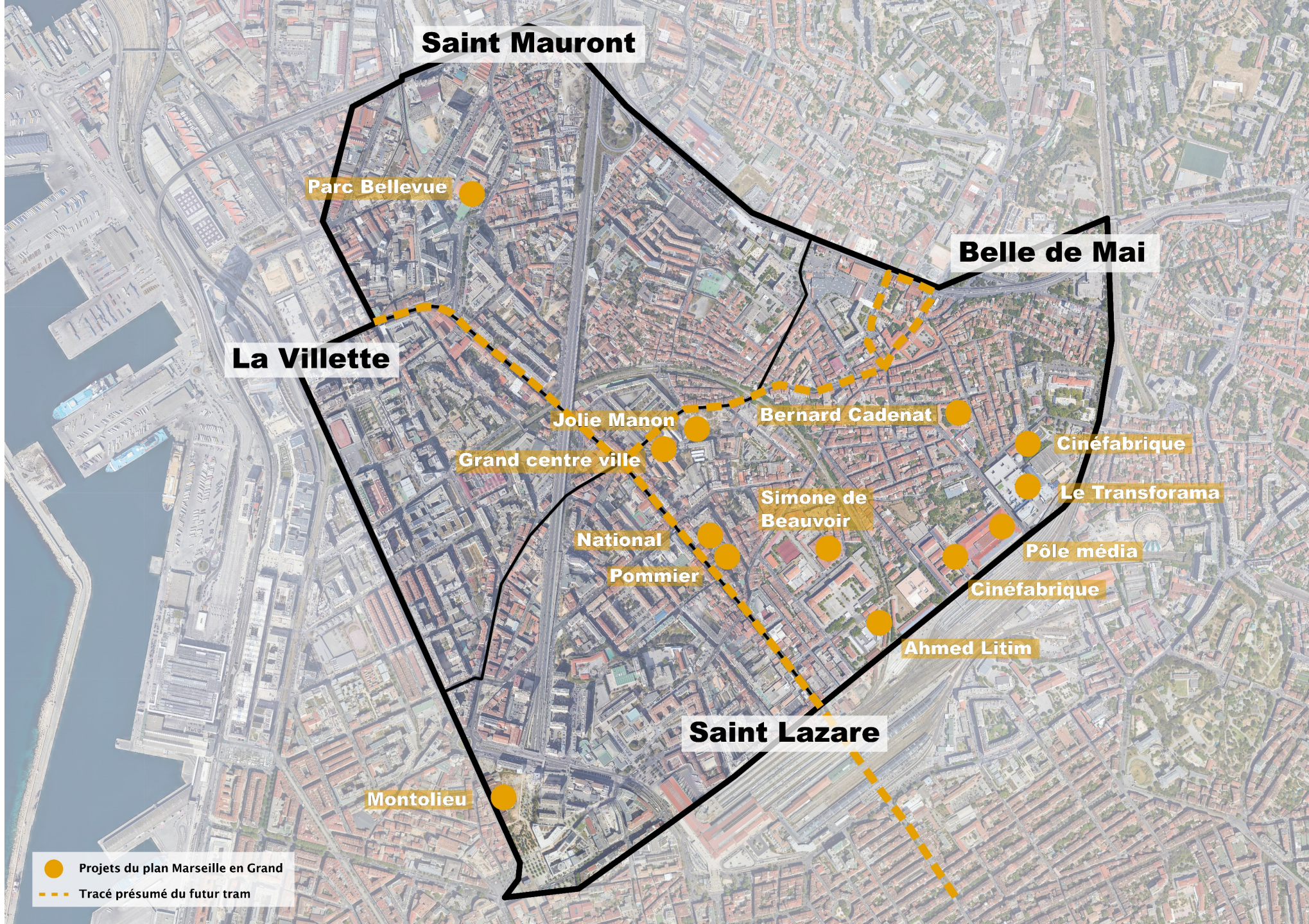


Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare



Saint Mauront

Parc Bellevue

Belle de Mai

La Villette

Jolie Manon

Bernard Cadenat

Grand centre ville

Cinéfabrique

Simone de Beauvoir

Le Transforama

National

Pôle média

Pommier

Cinéfabrique

Ahmed Litim

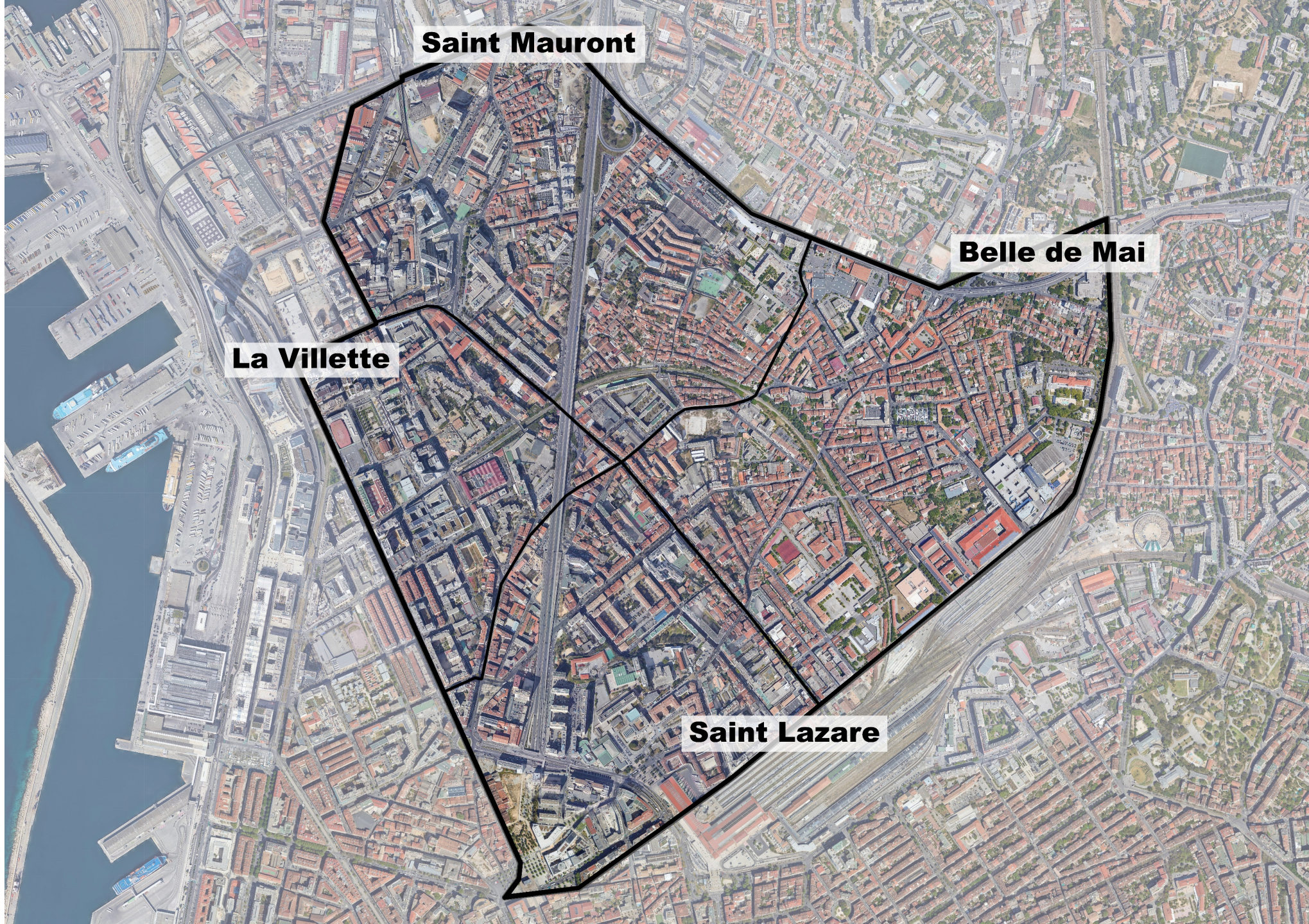
Saint Lazare

Montolieu

- Projets du plan Marseille en Grand
- - - Tracé présumé du futur tram



▶ POUR RÉSUMER

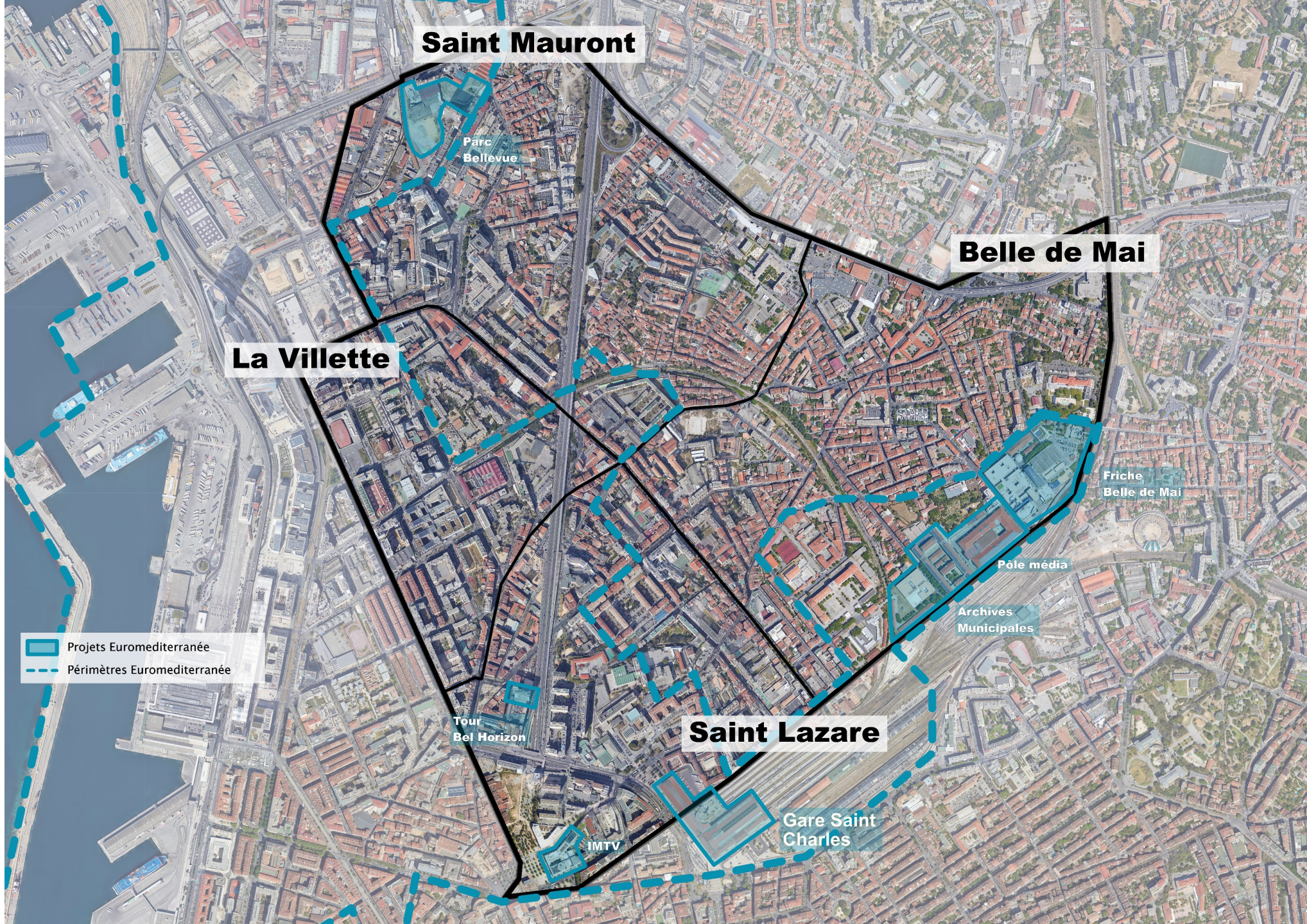


Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare



Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Friche Belle de Mai

Pôle média

Archives Municipales

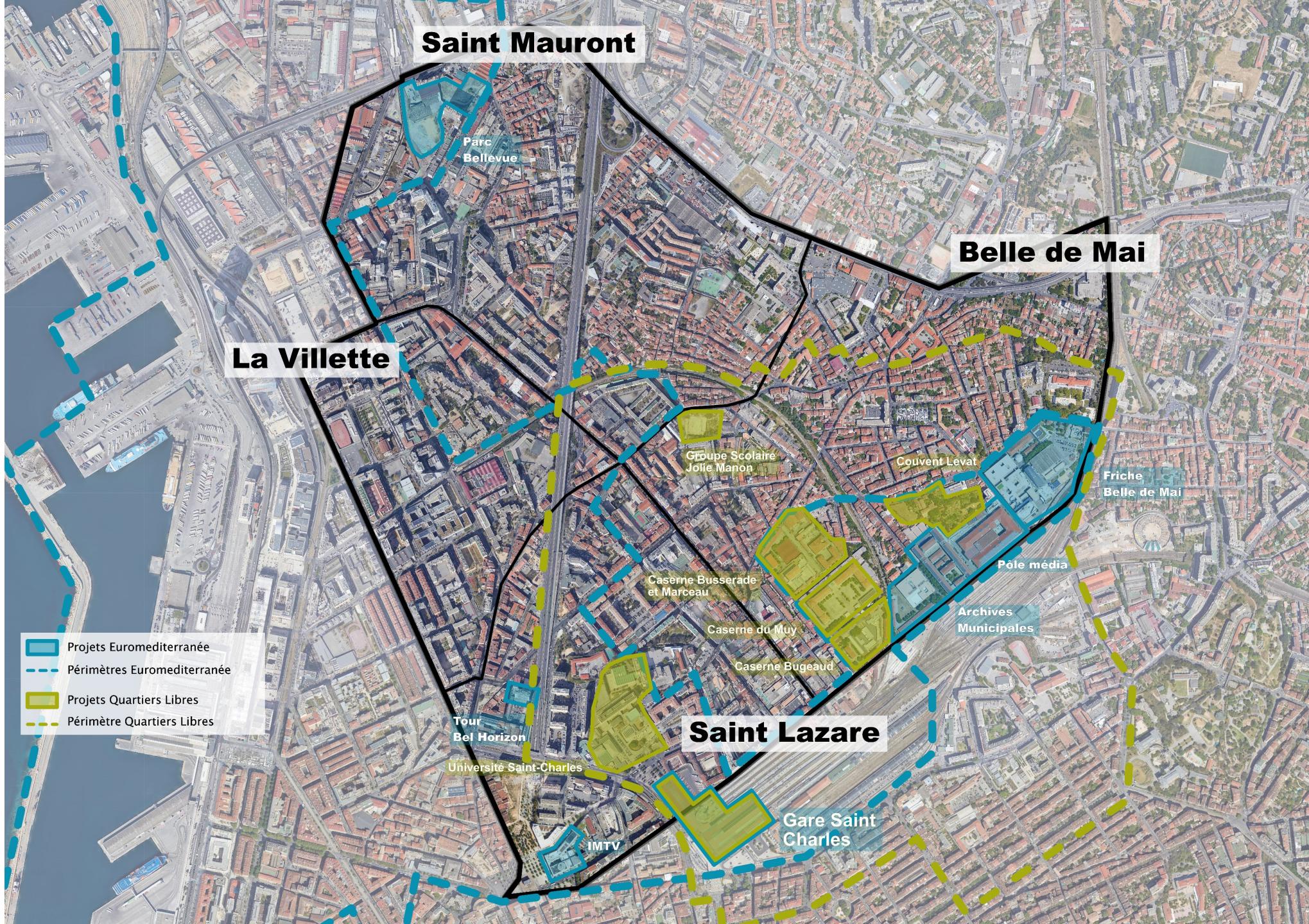
Saint Lazare

Gare Saint Charles

Tour Bel Horizon

IMTV

- Projets Euromediterranée
- Périmètres Euromediterranée



Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare

-  Projets Euromediterranée
-  Périmètres Euromediterranée
-  Projets Quartiers Libres
-  Périmètre Quartiers Libres

Parc Bellevue

Groupe Scolaire Jolie Manon

Couvent Levat

Friche Belle de Mai

Caserne Busserade et Marceau

Pôle média

Archives Municipales

Caserne du Muy

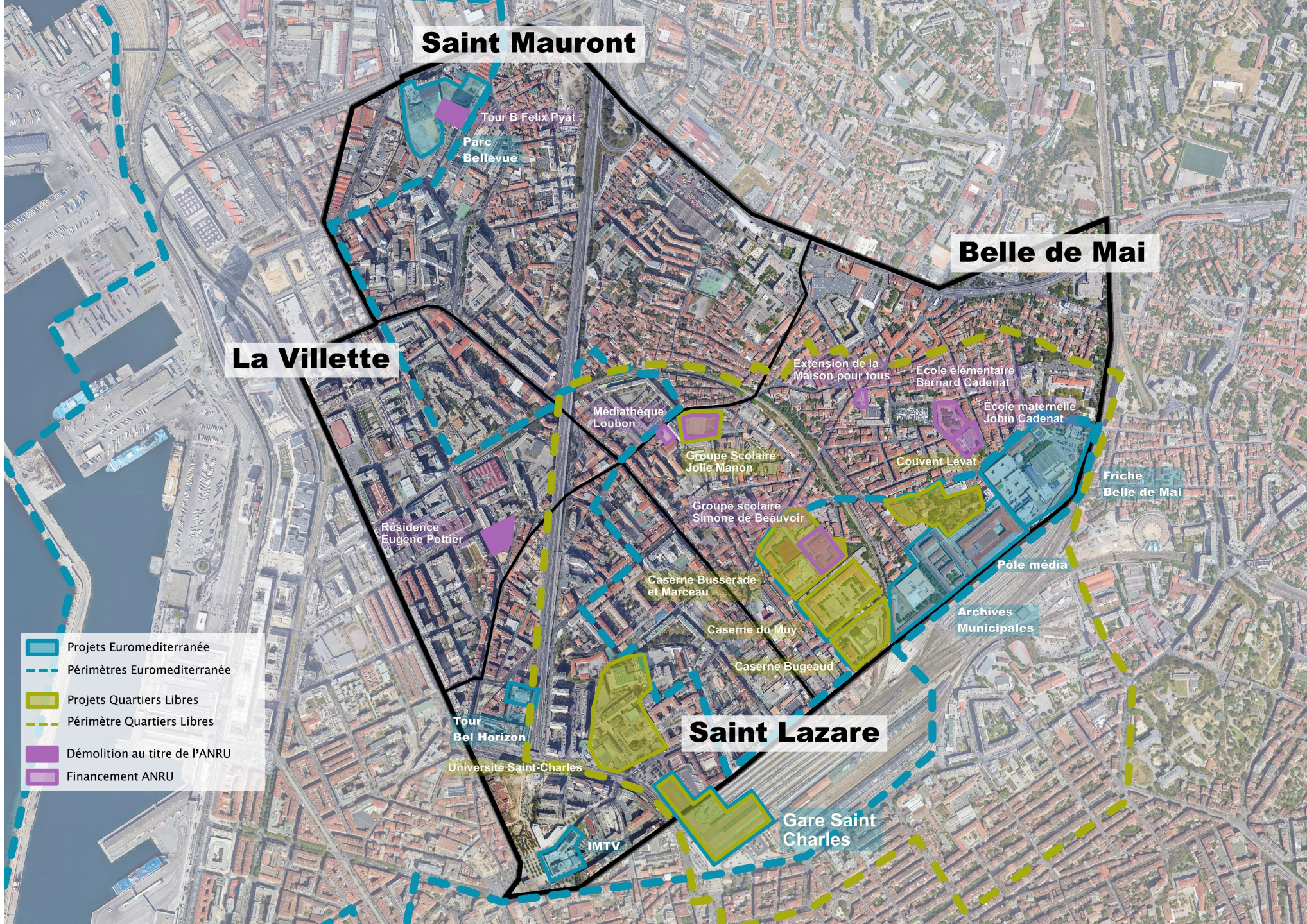
Caserne Bugeaud

Tour Bel Horizon

Université Saint-Charles

IMTV

Gare Saint Charles



Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare

- Projets Euromediterranée
- Périmètres Euromediterranée
- Projets Quartiers Libres
- Périmètre Quartiers Libres
- Démolition au titre de l'ANRU
- Financement ANRU

Tour B Felix Pyat
Parc Bellevue

Extension de la Maison pour tous
Ecole élémentaire Bernard Cadenat
Ecole maternelle Jobin Cadenat

Médiathèque Loubon

Groupe Scolaire Jolie Manon

Couvent Lévat

Friche Belle de Mai

Résidence Eugène Pottier

Groupe scolaire Simone de Beauvoir

Pôle média

Caserne Busserade et Marceau

Archives Municipales

Caserne du Muy

Caserne Bugeaud

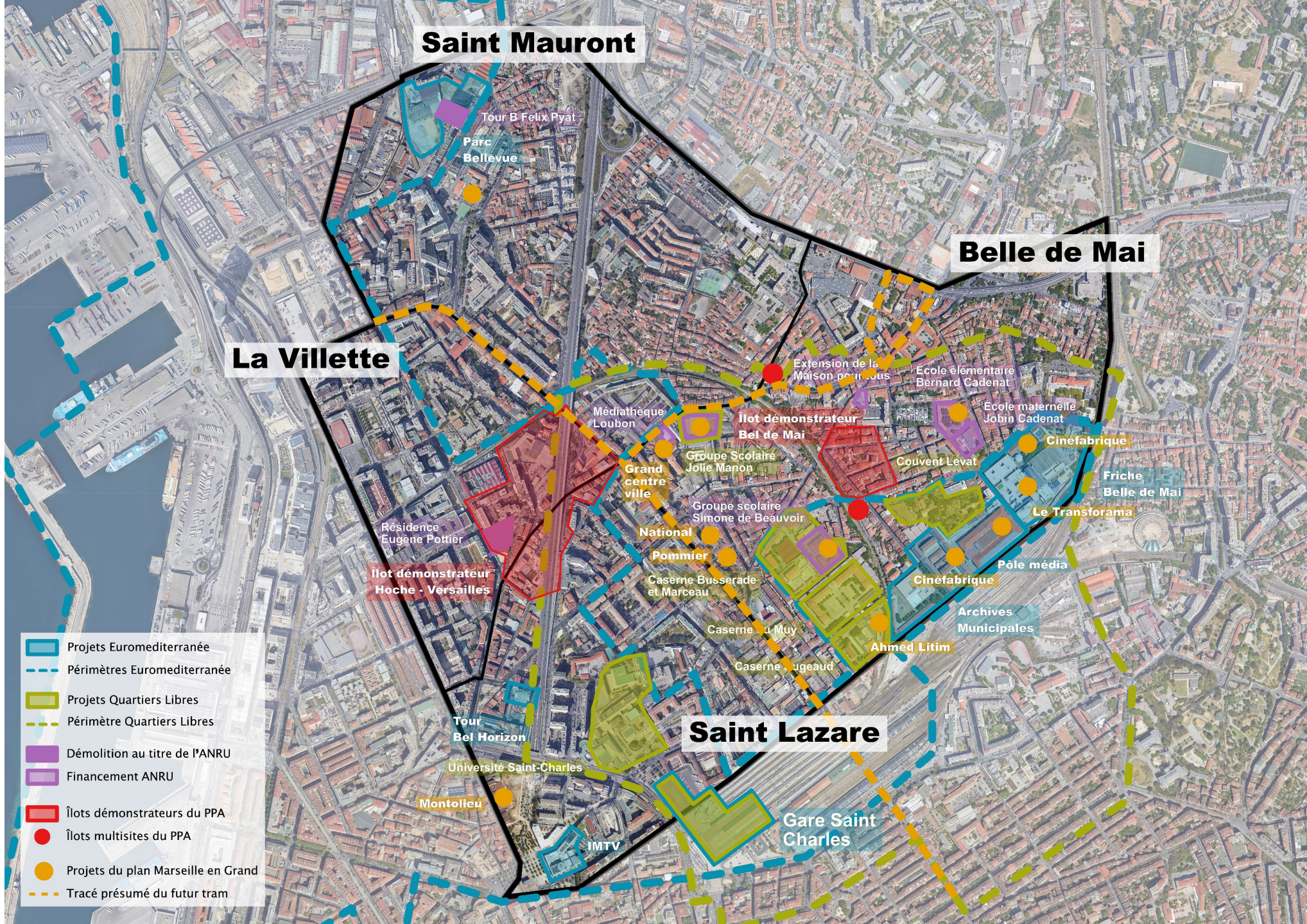
Tour Bel Horizon

Saint Lazare

Université Saint-Charles

Gare Saint Charles

IMTV



Saint Mauront

Belle de Mai

La Villette

Saint Lazare

- Projets Euromediterranée
- Périmètres Euromediterranée
- Projets Quartiers Libres
- Périmètre Quartiers Libres
- Démolition au titre de l'ANRU
- Financement ANRU
- Îlots démonstrateurs du PPA
- Îlots multisites du PPA
- Projets du plan Marseille en Grand
- Tracé présumé du futur tram

Tour B Felix Pyat
Parc Bellevue

Extension de la Maison pour tous
Ecole élémentaire Bernard Cadenat

Mediatheque Loubon

Îlot démonstrateur Bel de Mai

Ecole maternelle Jobin Cadenat

Grand centre ville

Groupe Scolaire Jolie Manon

Couvent Lévat

Friche Belle de Mai

Résidence Eugène Pottier

Îlot démonstrateur Hoche - Versailles

Groupe scolaire Simone de Beauvoir

Le Transforama

National

Pommier

Cinefabrique

Pôle média

Caserne Busserade et Marceau

Archives Municipales

Caserne du Muy

Ahmed Litim

Tour Bel Horizon

Saint Lazare

Université Saint Charles

Gare Saint Charles

Montolieu

IMTV

QUELS LEVIERS ?

Pour les habitant·e·s

Document complexe à appréhender et donc à travailler collectivement

un Centre Ville Pour Tous a accompagné, en 2018, associations et collectifs dans le 3^{ème} arrondissement, 1 collectif d'habitant·e·s de la Belle de Mai et Saint Mauront y contribue !

Cette contribution apportée en février 2019, est partagée sur le site dédié créé par CVPT et la future médiathèque de la rue Loubon, y est mentionnée, parce que repérée et visitée grâce à une étudiante en architecture !!



<https://pluimarseille.wordpress.com/2019/02/15/contribution-du-collectif-brouettes-cie-sur-loop-belle-de-mai/>

mais aussi aux projets de renouvellement urbain...



l'article 1.3 du règlement général de l'ANRU, relatif au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), prévoit :

- la coconstruction avec habitant·e·s et usager·e·s du quartier...
- une ambition forte sur l'association des habitant·e·s à la conception et à la mise en œuvre des projets notamment via les conseils citoyens et les maisons de projet.

dans la réalité, ce sont des projets contestés avec un rapport recensant 44 projets en 2024

[Le premier rapport de l'observatoire des projets imposés et contestés est sorti ! | APPUII](#)



et une revendication portée par plusieurs associations, fédération autour de 4 propositions phares

<https://appuii.wordpress.com/proposition-de-loi-democratiser-la-renovation-urbaine-et-le-logement/>

RENCONTRE NATIONALE
"STOP AUX DÉMOLITIONS ANRU,
POUR UN MORATOIRE IMMÉDIAT"

Mercredi 7 février 2024

PROGRAMME

10h30 : RASSEMBLEMENT DEVANT L'ANRU à PANTIN
Place de la pointe, 83500 Pantin [Métro ligne 5, arrêt Église de Pantin]
Rassemblement en soutien à la délégation de notre Collectif national qui a demandé à être reçue par l'ANRU.

14h30-18h : RÉUNION PUBLIQUE - 11ème arr. de PARIS
Centre international de culture populaire (CICP), 21 1er Rue Voltaire, 75011 Paris [Métro ligne 8, arrêt Rue des Boulets / Métro ligne 1, 2, 6 ou RER A, arrêt Nation]

- 14h30-15h30 : **Conférence de presse**
- 15h30-18h : **Réunion inter-collectifs et associations** pour faire le bilan et évaluer les perspectives.

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !

Cette rencontre nationale est organisée par le Collectif national «STOP aux démolitions ANRU» qui regroupent des associations et des collectifs d'habitants, d'architectes, d'urbanistes de toute la France.

E-mail : stop.aux.demolitions.anru@gmail.com
Site Internet : <https://sites.google.com/view/stop-aux-demolitions-anru>
Réseaux sociaux : retrouvez-nous sur Instagram, Facebook, LinkedIn sous le nom de "STOP aux démolitions ANRU"



- 🏠 Conseil citoyen du 3eme : Conseils citoyens créés par la loi LAMY 2014
 - Objectifs des conseils citoyens :
 - co-construction par l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des contrats de ville (politique de la Ville).
- 🏠 Les enquêtes publiques
- 🏠 La saisine de la Commission d'Accès aux documents administratifs (CADA)
- 🏠 L'Appel de mai : collectif d'habitant.e.s crée pour suivre les projets de transformations urbaines en cours et veiller à la préservation des intérêts des habitant.e.s
- 🏠 CHO3 : Initiative d'une charte pour garantir le relogement des personnes dont les logements sont menacés de destruction avec le nouveau tracé du tram
- 🏠 Et plein d'autres collectifs (On le fait pour nous, Syndicat du Logement, Collectif d'Accès aux droits, Un Centre Ville Pour tous etc...)

- 🏠 **Contact** : contact.fairvillebdm@gmail.com